

Le Trait d'Union



Votre périodique d'informations communales
n° 122 Mai 2026



Au cours de la séance du 29 avril, le conseil municipal a approuvé les comptes 2025 de la commune et a adopté le budget primitif 2026. Ils vous sont présentés de manière détaillée en pages 3, 4 et 5.

Dans le contexte budgétaire difficile de l'État qui nous apporte une partie de nos financements, nous veillons à maintenir la qualité des services proposés à la population, continuons

à soutenir la vie associative ainsi qu'à assurer un bon niveau d'entretien de notre commune, sans augmenter les taux des impôts locaux.

Nous sommes très attentifs à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour réaliser nos investissements. Grâce à l'obtention de subventions importantes auprès de nos partenaires financiers (État, Région, Département, CAF), il nous est possible de réaliser des projets structurants sans accroître notre endettement.

Dans notre budget investissement 2026, le premier poste concerne la fin des travaux de réhabilitation et de sécurisation de la rue Saint-Martin ainsi que la rénovation des trottoirs de la rue de la Vallée Caillon. Après avoir mené depuis 3 exercices budgétaires un effort très important pour réhabiliter et mettre en valeur notre centre-bourg historique, nous pouvons engager de nouveaux projets d'investissement.

Le prochain investissement important concerne la réhabilitation et l'agrandissement des vestiaires sportifs. L'autre projet également attendu des associations est l'aménagement d'une salle d'activité et d'espace de vie sociale dans le bâtiment près de la mairie, entre la maison des jeunes et la salle du four à pain. La confirmation récente par le préfet de l'attribution de subventions, nous permet d'envisager pour ces deux projets une notification des marchés de travaux au quatrième trimestre 2026.

De nombreux autres investissements d'un montant plus modeste mais néanmoins indispensables vous sont détaillés en page 5.

Votre maire, Patrick Barnier

Accueil de loisirs

Au cours des vacances du mois d'avril, 36 enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs.

Ils ont notamment pu participer à des activités menées en partenariat avec les associations communales. Pendant cette période, le TCPG a proposé une journée découverte du tennis et les Amis du four à pain ont animé un atelier bruschettas.

A chaque fois, les enfants apprécient beaucoup ces animations.



Nous remercions l'ensemble des associations partenaires de nos services périscolaires qui permettent aux enfants de bénéficier d'activités multiples.

État civil

Naissance :
17 mai 2026
Arya Rougelin

Fermeture mairie

La mairie sera fermée tous les samedis
du 4 juillet au 29 août.

Fermeture de la Poste

Le bureau de Poste sera fermé
du 20 au 25 juillet.

Récupérateurs d'eau

Bourges Plus organise une distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie de 500 litres :

le lundi 8 juin à 11h, 17h et 18h

Elle sera organisée au club-house de la salle polyvalente.

Inscription obligatoire en mairie où un formulaire doit être rempli.

(Attention nombre de récupérateurs limités)

Info : un véhicule sera nécessaire à l'issue de la formation pour pouvoir transporter le récupérateur.

Règlementation sur le bruit - rappel

(Arrêté préfectoral 2011-1-1573 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département du Cher du 15 novembre 2011)

Pour les particuliers, tous les travaux de bricolage, jardinage, de percussion, y compris l'usage des tondeuses à gazon sont règlementés.

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Ces horaires ne sont pas applicables aux professionnels.

La bibliothèque communale : un lieu vivant grâce aux bénévoles

Au cœur de notre village, la bibliothèque municipale continue de faire vivre le plaisir de la lecture grâce à l'engagement d'une équipe de bénévoles et d'élus. Leur investissement permet aux habitants de tous les âges de profiter d'un espace convivial et accessible.

Tout au long de l'année, la bibliothèque enrichit ses rayons avec l'achat d'environ une centaine d'ouvrages nouveaux (romans contemporains, littérature jeunesse, bandes dessinées, documentaires, ouvrages pratiques ou historiques). Le but est que chacun puisse y trouver des lectures adaptées à ses envies et à son âge.

En complément, plusieurs centaines de livres sont prêtés par la médiathèque départementale, permettant ainsi de renouveler les rayonnages et d'offrir un choix varié aux lecteurs.

Ces derniers peuvent aussi consulter et emprunter différents périodiques et magazines. Presse d'actualité, revues culturelles, jardinage, cuisine, loisirs, voyages ou encore magazines destinés aux plus jeunes viennent compléter l'offre de lecture et permettent à chacun de trouver des contenus correspondant à ses centres d'intérêt.

La bibliothèque est ouverte :

- le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 16 h à 17 h 30
- tous les samedis de 10 h à 12 h.

Ces horaires sont mentionnés sur le site de la mairie.

Que vous soyez lecteur régulier, curieux occasionnel ou parent à la recherche de lectures pour vos enfants, la bibliothèque vous accueille avec plaisir dans une ambiance conviviale.

Pour s'inscrire gratuitement, rien de plus simple, vous venez lors d'une permanence et vous indiquez vos coordonnées.

N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés, emprunter des ouvrages, ou simplement partager un moment autour des livres !

Voyage au pays de George Sand

Le CCAS organise une sortie le mercredi 10 juin.

Au programme : visites de la maison de « Jour de fête » à Sainte Sévère et du domaine de George Sand à Nohant-Vic. Le midi, déjeuner au « Relais du facteur ».

Les visites ainsi que le transport sont pris en charge par le CCAS.

Le repas de 25 € sera à votre charge, payable par chèque lors de l'inscription.

Le départ est prévu à 9h00 de la place Jean Sautivet et le retour vers 18h00.

Inscription avant le 1^{er} juin auprès de la mairie.

Budget communal

Compte financier unique 2025 :

Le 29 avril, le conseil municipal a approuvé les comptes de la commune de l'année 2025.

Le résultat synthétique est le suivant :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 474 703 €

- charges à caractère général : 588 673 €
- charges de personnel : 670 403 €
- autres charges de gestion courante : 147 583 €
- charges financières : 33 228 €
- atténuation de produits : 11 831 €
- dotation aux amortissements : 22 985 €

Recettes : 1 913 926 €

- résultat reporté 2024 : 130 853 €
- fiscalité locale : 961 284 €
- dotations : 474 091 €
- produits des services et du domaine : 293 589 €
- impôts et taxes : 26 464 €
- autres produits : 26 008 €
- produits exceptionnels : 1 637 €

Un virement à la section d'investissement de 433 800 € a pu être réalisé.

INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 783 524 €

- résultat reporté 2024 : 761 328 €
- remboursement emprunt : 110 074 €
- les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue Saint Martin : 473 992 €
- la fin des travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 97 801 €
- les travaux de voirie : 155 599 € dont 68 990 € pour la rénovation d'un court de tennis et de l'éclairage, 44 465 € pour les petits travaux de voirie, et 28 375 € pour la fin des travaux de sécurisation de la traverse de Givaudins
- des travaux dans les bâtiments communaux : 46 190 € comprenant, entre autres, la rénovation du chauffage et de la ventilation de la salle polyvalente, le remplacement des vitrages de la salle polyvalente et du gymnase, et la fin des travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la salle du conseil municipal
- la fin de l'installation de la vidéoprotection : 30 571 €
- l'acquisition de matériel pour les besoins des services : 20 688 €
- la fin du diagnostic de l'abbatiale : 27 852 €
- le début des dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation des vestiaires sportifs : 20 000 €
- le début des dépenses pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un bâtiment communal : 2 832 €
- la rénovation de l'éclairage public : 14 708 €
- eaux pluviales : 16 312 €
- canal à vélo : 5 577 €

Recettes : 1 420 129 €

- excédent de fonctionnement capitalisé : 683 211 €
- FCTVA : 64 696 €
- la taxe d'aménagement : 9 236 €. A noter, une baisse importante par rapport aux 25 000 € de prévisions budgétaires en raison de la réforme liée à la perception de la taxe d'aménagement et à la défaillance des services de la Dgfp
- les subventions :
 - de l'état : le solde pour les travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 102 861 € ; pour les travaux de rénovation du tennis : 22 489 € ; le solde pour les travaux de mise en accessibilité et de rénovation de la salle du conseil municipal : 39 903 € ; pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue Saint Martin : 76 110 €
 - du département : les amendes de police pour les travaux de sécurisation de la traverse de Givaudins : 25 000 €
 - de Bourges Plus : pour les travaux de sécurisation de la traverse de Givaudins : 36 000 € ; pour les travaux d'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale : 25 000 € ; pour les travaux d'aménagement de la rue Saint Martin : 30 000 € ; pour le canal de Berry à vélo : 2 788 €
- l'emprunt : 149 850 euros d'emprunt long terme et 130 000,00 euros d'emprunt relais (dans l'attente du FCTVA)
- la dotation aux amortissements : 22 985 €

Le compte financier unique 2025 fait apparaître un résultat de 267 376 € qui est repris dans l'élaboration du budget primitif 2026 de la commune.

Présentation du budget primitif 2026

FONCTIONNEMENT

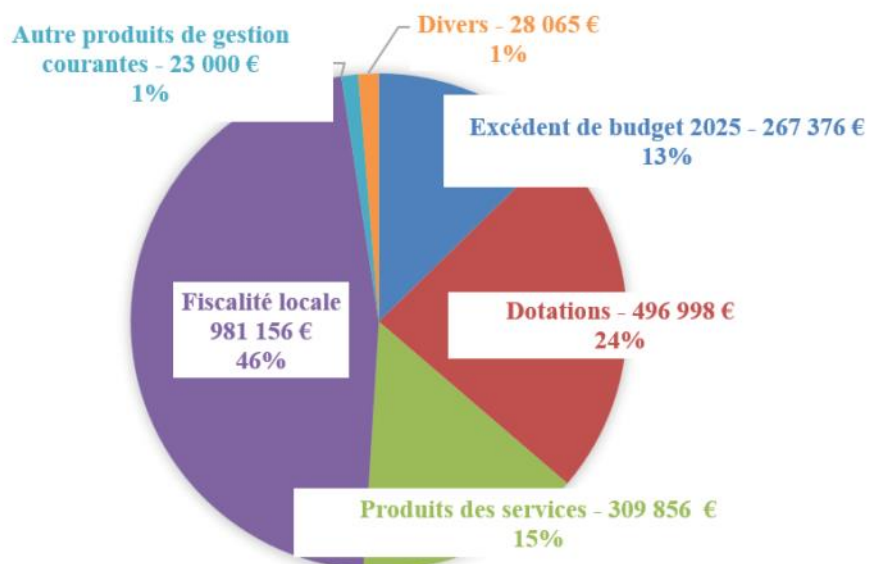
Le budget prévisionnel de la commune s'élève à 2 106 451 € en fonctionnement et augmente de 9 % par rapport à 2025.

Recettes

L'excédent du budget 2025 de 267 376 € correspond à un excédent constaté par rapport au budget initial. Il est reporté au budget 2026.

Pour la 17^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Les recettes liées aux impôts et taxes restent stables.

Les dotations de l'état, bien que stables au niveau national, progressent de 6 % et les produits des services de 5%.



Dépenses

Les charges à caractère général sont en légère hausse (+ 3 %) et s'élèvent à 608 116 €.

Les dépenses énergétiques représentent environ 16 % de ces charges.

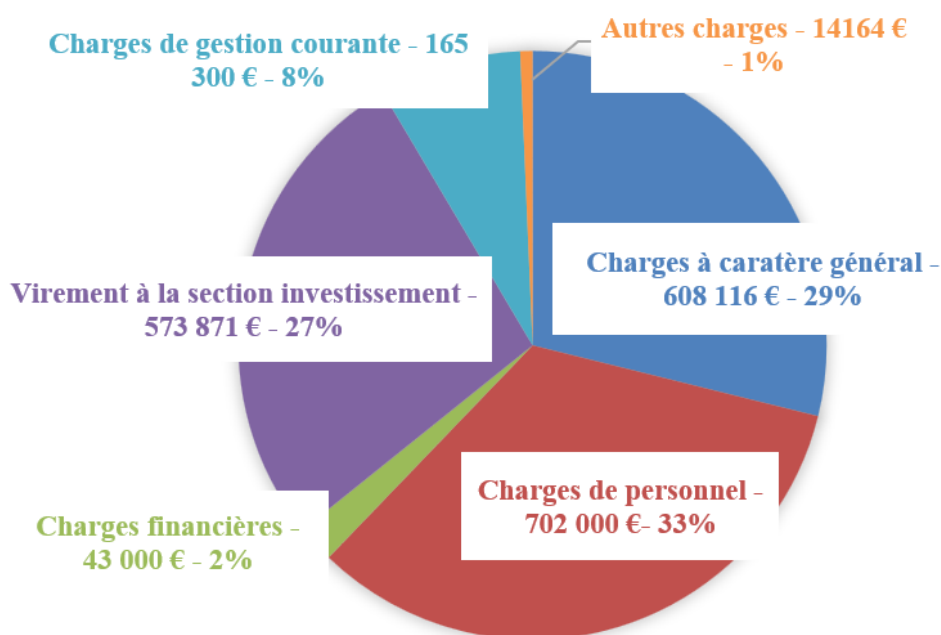
Les charges de personnel sont en hausse et s'établissent à 702 000 € pour 20 agents représentant 16,7 équivalents temps plein. Cela est notamment dû à la hausse de 3% du taux des cotisations CNRACL.

Les charges financières progressent légèrement en raison d'un nouvel emprunt réalisé en 2025.

Les charges de gestion courante augmentent et s'établissent à 165 300 €.

À cela s'ajoute une dotation aux amortissements de 28 471 €, somme qui sera virée à la section d'investissement.

La commune dégage un excédent de fonctionnement de 545 400 € qui nous permettra d'une part de rembourser les emprunts et d'autre part de financer les projets d'investissement de la commune.



INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel de la commune s'élève à 3 846 126 € en investissement. Les crédits de report sont de 291 931 € en dépenses et de 483 480 € en recettes.

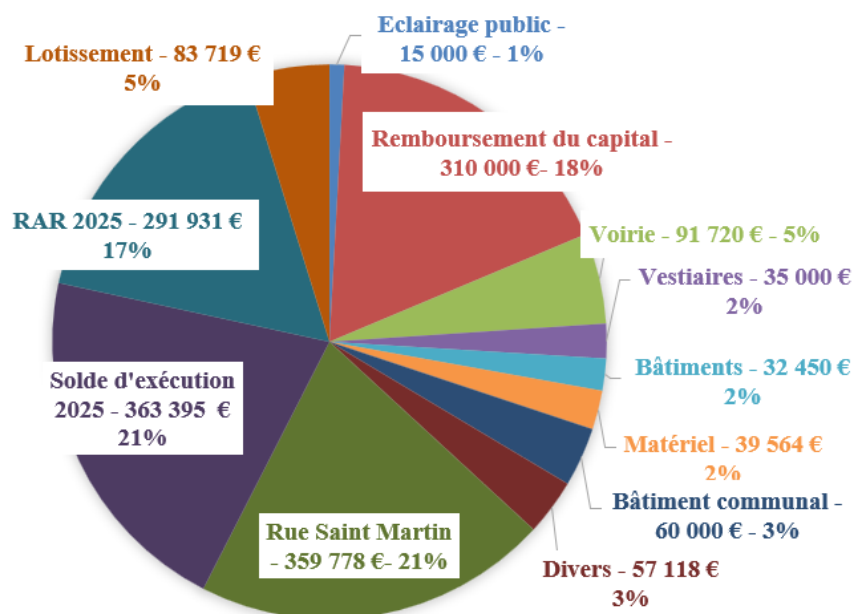
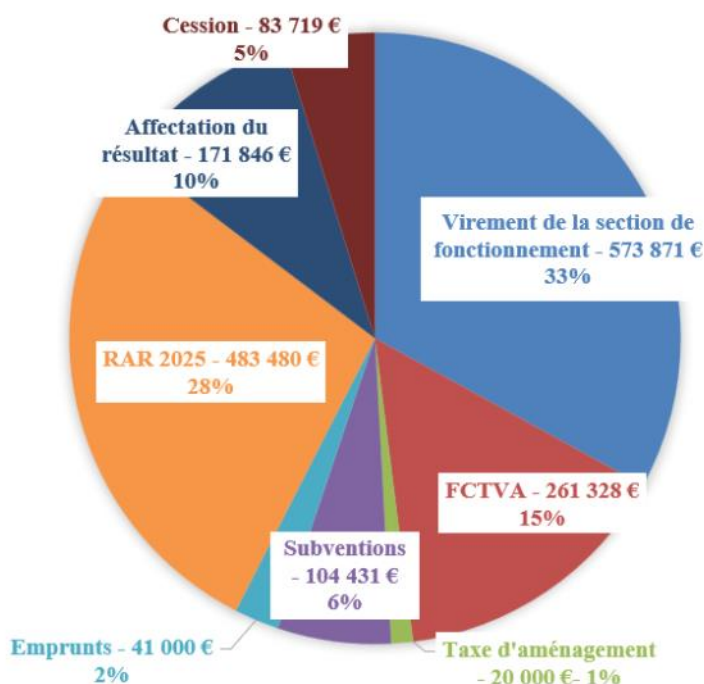
Recettes

La section d'investissement est financée par le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 545 400 €, le fond de compensation de la TVA de 261 328 €, la taxe d'aménagement estimée à 20 000 € et la dotation aux amortissements de 28 471 €.

Afin de mener à bien les projets prévus, des subventions sont attendues pour les travaux des vestiaires (65 000 €), pour les travaux de sécurisation d'un cheminement piétonnier entre l'Étourneau et Givaudins (25 000 €), pour la plantation de haies (12 400 €).

Un prêt relais de 41 000 € est également prévu.

Les restes à réaliser 2025 comprennent des subventions pas encore perçues et un emprunt non réalisé.



Dépenses

Les principales dépenses prévues en 2026 sont :

- les travaux de la rue Saint Martin : 359 778 €

- les travaux de voirie : 91 720 € de nouveaux crédits dont 35 000 € de petits travaux, 25 000 € pour un cheminement piétonnier entre l'Étourneau et Givaudins, et 15 000 € pour la suite de la sécurisation de la traversée de Givaudins

- l'acquisition de matériel pour 39 564 € dont, entre autres, 14 300 € d'équipements informatiques, 4 565 € pour les besoins des services périscolaires, 5 000 € pour les services techniques

- les bâtiments communaux : 32 450 € de nouveaux crédits dont 10 000 € pour l'installation de sous-compteurs,

5 000 € pour l'évacuation des eaux pluviales dans la cour de l'école élémentaire, 3 500 € de travaux électriques

- l'abbatiale : 10 000 €

- le lancement de la rénovation d'un bâtiment communal - espace de vie sociale : 60 000 €

- la poursuite des études en vue de la notification des marchés pour les travaux des vestiaires sportifs : 35 000 €

- la rénovation de l'éclairage public (passage en led) : 15 000 €.

Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 310 000 € (dont 205 000 € pour un prêt relais couvert par la perception du FCVTA).

Pour les restes à réaliser 2025, ils sont composés principalement des travaux de voirie (157 809 €), de travaux à l'abbatiale (11 022 €), de travaux dans les bâtiments communaux (33 500 €) de la voirie de la résidence seniors, du lotissement communal (44 355 €), de la plantation de haies (12 500 €), et d'acquisition de matériel (16 190 €).

Devoir de mémoire

Le 25 avril en fin d'après-midi, s'est tenue une commémoration pour la journée nationale du souvenir des victimes civiles et des héros de la déportation.

Une délégation des anciens combattants accompagnée du maire et d'élus s'est recueillie au monument aux morts.

Le 8 mai a eu lieu la commémoration du 81^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale.

Après la procession du cortège composé des porte-drapeaux de l'UNC, des enfants des écoles accompagnés par leurs enseignants, d'une délégation militaire des membres du groupement de soutien du commissariat de Bourges, des sapeurs-pompiers, des gendarmes, des militaires, des élus et de nombreux habitants, deux gerbes ont été déposées aux monuments aux morts.



Puis le président Norbert Prinnet a lu le message de l'union nationale des anciens combattants. Le maire, Patrick Barnier a ensuite lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants.

La matinée s'est terminée à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le traditionnel méchoui organisé par la section des anciens combattants de Plaimpied-Givaudins a clôturé cette journée du souvenir.

Commémoration en hommage aux trois chasseurs morts pour la France le 19 juin 1940

Patrick Barnier, maire de Plaimpied-Givaudins
Jean-Claude Bergerard, président régional des amicales des chasseurs alpins et à pied et
Jean-Pierre Fleurant, président de l'amicale Solferino - Bourges

vous invitent à cette commémoration qui aura lieu **le mardi 9 juin avec la classe de CM2**

10h : dépôt de gerbes au cimetière

10h30 : commémoration au monument des Diables Bleus

10h45 : commémoration au monument aux morts

La vidéoprotection dans votre commune

Afin de renforcer la sécurité des habitants, de prévenir les incivilités et d'accompagner les forces de l'ordre dans leurs interventions, la commune s'est dotée d'un dispositif de vidéoprotection sur certains espaces publics.

Contrairement aux idées reçues, l'utilisation de ces caméras est strictement encadrée par la loi et répond à des règles précises garantissant le respect des libertés individuelles.

Un dispositif autorisé et contrôlé :

L'installation des caméras a fait l'objet d'une autorisation de la préfecture, conformément au Code de la sécurité intérieure.

Les images enregistrées sont considérées comme des données personnelles et sont protégées par la réglementation en vigueur, sous le contrôle de la CNIL.

Des objectifs précis :

Les caméras sont utilisées uniquement pour :

- protéger les bâtiments et équipements publics ;
- améliorer la sécurité dans les espaces publics ;
- faciliter le travail des forces de l'ordre en cas d'incident.

Le respect de la vie privée :

Les équipements sont orientés exclusivement vers les espaces autorisés (les rues, places et parkings).

Il est interdit de filmer l'intérieur des habitations ou les espaces privés.

Lorsque cela est nécessaire, des zones sont automatiquement masquées afin de préserver la vie privée des riverains.

Un accès sécurisé et limité :

Les images ne sont consultables que par des personnes habilitées, dans le cadre de leurs missions.

Elles peuvent également être transmises aux forces de l'ordre uniquement dans le cadre d'une enquête et sur réquisition.

Une conservation limitée dans le temps :

Les enregistrements sont conservés pour une durée maximale définie dans le dossier d'autorisation, puis supprimés automatiquement, sauf en cas de procédure judiciaire.

Une information transparente :

La présence de caméras est signalée par des panneaux visibles. Ils sont positionnés à chaque entrée de notre village.

Un outil complémentaire pour la tranquillité publique :

La vidéoprotection ne remplace pas ni la présence humaine, ni la prévention, ni la vigilance collective. Elle constitue un outil complémentaire au service de la sécurité et du bien-être de tous, dans le respect des droits de chacun.

TCPG

Jeudi 16 avril 2026, le TCPG a accueilli les enfants de l'accueil de loisirs de Plaimpied. 36 enfants ont pu découvrir des ateliers en lien avec la pratique du tennis sur les courts extérieurs et dans le gymnase.



Encadrés par des éducateurs, membres du bureau et animatrices, les enfants ont passé une bonne journée et ce sont vus remettre un diplôme pour leur participation. Bravo à tous. Cette première semble avoir apporté beaucoup de satisfaction, tant chez les enfants que chez les organisateurs. Elle pourrait être reconduite selon demande.

Samedi 13 juin de 14h à 17h, on vous attend nombreux sur les terrains autour du tennis. Comme chaque année, le TCPG ouvre ses portes de l'école de tennis pour un temps découverte de pratique tennis.

Viens avec ton copain, ta copine, ton cousin, ta voisine... pour participer aux ateliers !

C'est l'occasion aussi de fêter une belle année sportive avec les enfants.

Pour la seconde année, un atelier sera réservé aux adultes pour découvrir le « Pickleball », ce nouveau sport de raquettes. Là aussi, n'hésitez pas à venir avec des ami-e-s.

Pour optimiser l'organisation, merci de vous inscrire avant le 10 juin.

Toutes et tous à vos raquettes !

Les Tortues

Il ne reste plus que 2 ou 3 randonnées sur notre calendrier du Groupement Rando Pédestre du Cher pour clôturer cette 51^{ème} superbe saison !

Notre petite troupe a sillonné les chemins et routes du Cher avec allégresse au sein de groupes de plus en plus étoffés, car la randonnée est un sport qui a de plus en plus d'adeptes.

Les Tortues de Plaimpied-Givaudins ont reçu cette saison 1 068 marcheurs !

Nous tenons à remercier « le Bistrot de l'abbaye », « Proxi », « les mains de Fé », « ETS Favard » et « Miss'tille et compagnie » pour la qualité de leurs produits et leur réactivité pour nous aider à satisfaire tous nos randonneurs et audaxieux !



Nelly Pitault, notre super « Audaxieuse » a élargi son périmètre de marche au niveau national comme chaque année. Sylvaine et Béatrice l'ont accompagné à la fin de son brevet de 100 km très bien organisé par le club Multi Marche 58 à Nevers, pour terminer son 8^{ème} Aigle d'Or. Léo a réalisé son premier Bourges-Sancerre !

Nos projets pour la saison 2026/2027 sont déjà sur les rails, alors n'hésitez pas à rejoindre les Tortues de Plaimpied-Givaudins pour compléter notre équipe dynamique !

Fin de saison tranquille pour le PGBaD

En avril, le PGBaD organisait son tournoi « *Bad In Plaimpied* », le BIP.

Après le succès des 4 premières éditions, la compétition a rencontré une nouvelle fois son public avec 130 badistes accueillis au gymnase de Plaimpied-Givaudins, malgré 4 autres grosses compétitions dans la région.

Comptant désormais 89 adhérents, nouveau record de fréquentation, le PGBaD a pu compter sur ses nombreux bénévoles pour proposer un plateau agréable et les meilleures conditions de jeu possibles pour les joueuses et les joueurs venus de plus de 34 clubs différents dont 14 du département.

Les 198 matchs de la compétition se sont enchaînés le samedi et le dimanche, entrecoupés de cérémonies de récompenses. A noter que 20 plaimpiédois participaient à la compétition et ils n'ont pas démerité en remportant 1 titre en mixte série 2 et 2 accessits, en mixte série 2 (2^{ème}), et double hommes série 3 (2^{ème}).

Une nouvelle fois les échos sur les réseaux sociaux, à la buvette ou encore dans le gymnase ont été très positifs et le comité d'organisation pense déjà à l'organisation de la 6^{ème} édition la saison prochaine pour les 10 ans d'existence du club.



Côté interclubs, l'équipe première, qui évolue en championnat interclubs en D1, termine dernière et sera reléguée en D2 après 2 saisons dans l'élite départementale.

Le constat est implacable sans créneau spécifique d'entraînement, la marche est encore trop haute, la fidélisation des joueurs et des joueuses est difficile et le faible réservoir de compétiteurs ne nous a pas permis d'aligner d'équipe compétitive souvent à cause de blessures en cascade.

L'équipe réserve en D4 réalise une belle saison puisqu'elle a terminé première de sa poule et a remporté les play-offs à Dun-sur-Auron, lui permettant de ramener un nouveau titre de champion interclubs pour le club.

Les 2 équipes de rencontres loisirs (RIL) ont également terminé leurs rencontres pour la saison et il ne reste

désormais que l'équipe engagée en championnat interclubs vétérans qui vient de débiter son championnat.

Côté jeunes, avec 31 jeunes l'école de badminton tourne à plein régime sur les 2 créneaux organisés en début de saison.

La participation des jeunes aux plateaux et au circuit départemental jeunes sont très positifs avec de jolis résultats.

A noter que le club organisera avec le comité du Cher le 15 juin prochain à partir de 18h une soirée BadGirls ouverte et réservée à toutes les féminines licenciées ou non. Donc si vous voulez découvrir la discipline et bouger un peu, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

En attendant, le PGBaD se prépare à clôturer sa saison en préparant son assemblée générale, qui se déroulera le 19 juin prochain à la salle polyvalente.

Enfin pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir la discipline, le club vous propose une adhésion estivale à tarif très réduit (25€). Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



La Clef des mômes

La Clef des mômes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes lors de son grand loto du dimanche 17 mai. Cette belle journée, placée sous le signe de la bonne humeur, a rencontré un excellent succès avec de nombreux participants et de très beaux lots remportés.

Nous en profitons pour vous donner également rendez-vous le vendredi 26 juin au parc de la mairie pour la fête de l'école. Les parents d'élèves sont invités à rester attentifs aux informations qui seront transmises prochainement dans les cahiers de liaison des enfants.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe sympathique, dynamique et motivée pour faire vivre les projets scolaires portés par nos supers enseignantes !



USPG

A l'image du début de saison, la fin se termine de la même manière ; le départ massif de joueurs a mis en difficulté le club qui doit son salut au sursaut des jeunes du village et de l'engagement de nos vétérans à leurs côtés. C'est avec toute logique que notre équipe senior est rétrogradée en 4^{ème} division pour la saison prochaine.

Les dirigeants préparent dès à présent toutes les catégories et invitent les personnes qui veulent s'investir dans le club à nous contacter. Nous recherchons aussi bien des éducateurs-dirigeants que des joueurs pour l'ensemble de nos équipes de U7 à séniors.

Beaucoup de jeunes de 16 et 17 ans se sont rapprochés du club pour la création d'une équipe dans cette catégorie. Les dirigeants ont pris note mais cette décision finale se fera à la condition qu'il y ait des licenciés en nombre suffisant à la date de l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 28 juin 2026.



Saison 2026 - 2027 L'USPG Recrute

Joueurs seniors :
Tu veux changer de club,
reprenre ou même
commencer le football ?
Intègre notre équipe évoluant
en D4 et défendons ensemble
les couleurs de l'USPG

Catégorie jeunes :
Si votre enfant est né entre
2009 et 2020, qu'il est
passionné de football ou
qu'il souhaite débiter. Nous
l'accueillons pour développer
nos équipes jeunes de U 7 à U 17

Educateurs :
Tu aime le football et tu veux
transmettre ta passion ?
Viens accompagner et faire
progresser nos jeunes.
Nous avons besoin dans les
catégories : U 7, U 9, U 11 et U 15

Dirigeants / Bénévoles :
Nous recherchons aussi
des dirigeants ou bénévoles
motivés pour la saison à venir.
Tu veux participer à faire vivre
et grandir notre club ?
N'hésite pas à nous contactez !

Début des inscriptions lors de l'Assemblée Générale du club
qui ce tiendra le 28 Juin 2026 à 10 h à la salle des fêtes de Plaimpied

Pour plus de renseignements :

Président : Jean Patrick Lallemand - 06 84 93 85 91
Responsable école de foot : Yves Fressonnet - 06 76 64 93 82
Coach seniors : Damien Guillot - 06 26 54 25 78



L'AMAP des 5+ partenaire
du Printemps Bio 2026 : 22
mai - 21 juin
C'est Bio le Printemps



Le « Printemps Bio » est un temps fort national pour informer et sensibiliser le grand public à l'agriculture biologique.

Le « Printemps Bio » est une immersion dans cette agriculture de proximité. L'objectif est de faire comprendre pourquoi produire et consommer bio, local, de saison et équitable contribue à : préserver sa santé, protéger l'eau, la biodiversité et l'environnement, respecter le bien-être animal, valoriser les métiers et soutenir les emplois ancrés dans les territoires.

Des centaines d'événements sont organisés dans toute la France. Découvrez ou redécouvrez la bio avec les agriculteurs, les producteurs, les transformateurs et les distributeurs près de chez vous qui ouvrent leurs portes pour le Printemps Bio ! Toutes les infos sont sur : <https://www.agencebio.org/le-printemps-bio/>

L'AMAP participe au « Printemps Bio 2026 » :

venez profiter de nos portes ouvertes
Les mardis 2, 9, 16 et 23 juin entre 18h et 19h, parc
de la mairie

Site internet : <https://amapdescinq.fr/>

Facebook : [amapdescinq](https://www.facebook.com/amapdescinq)

Mail : amapdescinq@laposte.net

Téléphone : 02 36 08 62 68

Côté activités :

- du samedi 13 juin 17h au dimanche 14 juin 02h : feu de la Saint Jean dans le parc de la mairie
- dimanche 28 juin 10h : assemblée générale du club à la salle des fêtes ou à proximité du terrain de foot – début des inscriptions pour la nouvelle saison ;
- mi-août : reprise des entrainements pour l'équipe seniors ;
- dimanche 30 août à partir de 06h30 : brocante autour du terrain de foot ;
- mardi 8 septembre : reprise des entrainements pour toutes les catégories jeunes.

Contacts :

Mail : 522940@lcfoot.fr - Téléphone : 0684938591

Le CACPG vous informe que la « *Journée des jardins* » (visite de jardins de particuliers le temps d'un week-end) organisée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) aura lieu cette année les 13 et 14 juin 2026.

À Plaimpied-Givaudins, le jardin au naturel de Marie-Dominique et Thierry Hebert au 6 rue Pablo Picasso à Plaimpied sera ouvert le dimanche 14 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h (gratuit).

Pour leur Concert de fin d'année

La Chorale A TOUT COEUR

de Plaimpied-Givaudins

Reçoit

Les Maîtres Chanteurs
de Bourges

Vendredi 12 juin 2026
à 20h30

Salle Polyvalente
PLAIMPIED GIVAUDINS

Participation au chapeau,
Entracte, avec vente de boisson,
et gourmandises salées ou sucrées



30 juin 2026
À 19h00

2 CONCERTS
dans l'ABBATIALE SAINT-MARTIN
DE PLAIMPIED-GIVAUDINS



« Senza Voce »
Direction Céline Cherrier

« hommes de chœur »
Direction Pierre Dupuis



**2 Ensembles
vocaux**

Avec le verre
de l'amitié

Participation au chapeau



IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LA FÊTE DU CACPG

Rencontre, Partage & Culture

Samedi 30 Mai de 11h00 à 17h00

Parc de l'Abbatiale (Mairie), Plaimpied-Givaudins
Ouvert à tous



Au Programme

- 11h00 : Pique-nique partagé (Apportez votre panier et vos boissons pour un moment convivial).
- Scène Musicale : Prestations de l'École de Musique et de la Chorale "A Tout Cœur".
- Spectacles : Scénettes de théâtre par "Les pieds sur scène" et danses folkloriques avec "La Givaudine".
- Exposition & Jeux : Présentation des œuvres artistiques des sections, tables de jeux (Scrabble, cartes).

13 sections à découvrir

Culture Informatique - Le mulot Patrimoine - Environnement les amis de Jean Sautivet	Ecole de Musique Chorale à Tout Cœur Les Pieds sur Scène Danse Traditionnelle et Folklorique La Givaudine
Poterie - Modelage Dessin - Peinture Atelier des couleurs Art Floral Peinture sur Porcelaine	Scrabble-Duplicata Jeux de Cartes



CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL DE PLAIMPIED GIVAUDINS



COURSE AU DÉVIDOIR

VITESSE, COHÉSION, DÉPASSEMENT !

SDIS
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
du Cher

18
CHER
UNION DÉPARTEMENTALE

ESPRIT
D'ÉQUIPE
COURAGE
SOLIDARITÉ

VENDREDI
3 JUILLET
2026

À PARTIR DE
17H45

DANS LE PARC
DE LA MAIRIE DE
PLAIMPIED GIVAUDINS

VENEZ ENCOURAGER VOS ÉQUIPES
POUR UN MOMENT CONVIVIAL ET SPECTACULAIRE !

FEU DE LA SAINT-JEAN

Organisé par l'USPG

SAMEDI 13 JUIN • 17H00
PARC DE LA MAIRIE • PLAIMPIED

- Buvette et restauration sur place
- Jeux et balade à poney
- Retraite aux flambeaux
- Embrassement du bûcher

DIMANCHE 21 JUIN **42^{ème}**

PLAIMPIED-GIVAUDINS
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

BROCANTE

Organisée par
L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE
PLAIMPIED-GIVAUDINS

PARC DE LA MAIRIE DE
Plaimpied-Givaudins

Venez *chiner, vendre et profiter!*

RESTAURATION & BUVETTE sur place!

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
amicale.plaimpied@gmail.com
06 61 93 41 85

INFOS EXPOSANTS

- PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
- ACCÈS AUX EXPOSANTS À 6H
- EMBLACEMENT À 2€ LE MÈTRE (PAIEMENT SUR PLACE)
- 2 MÈTRES GRATUITS POUR LES ENFANTS JUSQU'À 10 ANS

Plaimpied-Givaudins
« Les amis du four à pain »
Le dimanche 31 mai 2026 à 17 h

salle du four à pain
Daniel Anguera raconte Gaudi et Riudoms, une drôle d'histoire



La Sagrada Familia, l'éternel chef d'œuvre inachevé d'Antoni Gaudi

Réservation au 06 68 41 90 85 ou phmorel18@gmail.com

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique « Participation au « chapeau »

TCPG

DECOUVERTE PICKLEBALL & PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE TENNIS

Samedi 13 Juin de 14h à 17h

ANIMATIONS TENNISTIQUES ET SPORTIVES

Viens avec ton copain, ta copine, ton cousin, ta voisine... pour participer aux ateliers jeunes.

Initiation pour les adultes au pickleball.
Inscriptions jusqu'au 10 juin

Inscriptions et informations:
Adeline Billot
tcpg18@gmail.com
06 64 76 26 08

AGENDA

Samedi 30 mai

Pique-nique géant organisé par le CACPG dans le parc de la mairie

Dimanche 31 mai

Spectacle organisé par les Amis du four à pain à 17h à la salle du four à pain

Lundi 8 juin

Distribution récupérateurs d'eau de pluie par Bourges Plus à la salle polyvalente sur inscription en mairie

Mardi 9 juin

Commémoration en mémoire des 3 chasseurs morts pour la France le 19 juin 1940 à partir de 10h

Mercredi 10 juin

Voyage au pays de George Sand organisé par le CCAS

Vendredi 12 juin

Concert organisé par la chorale A tout cœur à 20h30 à la salle polyvalente

Samedi 13 juin

Découverte du pickleball et ouverture de l'école de tennis organisées par le TCPG de 14h à 17h

Feu de la Saint-Jean organisé par l'USPG à partir de 17h dans le parc de la mairie

Lundi 15 juin

Concert dans le cadre de Noirlac hors les murs à l'abbatiale à 20h

Dimanche 21 juin

Brocante organisée par l'amicale des pompiers dans le parc de la mairie

Vendredi 26 juin

Fête des écoles organisée par la Clef des mômes dans le parc de la mairie

Mardi 30 juin

Nuit des églises organisée par le CACPG à 19h à l'abbatiale

Vendredi 3 juillet

Course au dévidoir organisé par le SDIS dans le parc de la mairie à 17h45



Si vous souhaitez recevoir **le Traité d'Union en version dématérialisée** en remplacement de la version papier dans votre boîte aux lettres, remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la commune ou directement via le flash code ci-contre.

Voyage au pays de George Sand

Mercredi 10 juin 2026

Départ place Jean Sautivet à 9h - Retour prévu vers 18h30

(Entrées et transport gratuits)



Visite guidée de la maison de « Jour de fête » à Sainte Sévère, déjeuner au restaurant **Le Relais du Facteur** et visite guidée du domaine et des jardins de George Sand à Nohant-Vic

Journée réservée aux seniors et habitants de Plaimpied-Givaudins, âgés de 50 ans et plus sur **réservation obligatoire** avant le **1^{er} juin** en mairie au 02 48 50 88 60 (dans la limite des places disponibles)
Participation de 25,00 € à régler par chèque pour le repas au restaurant.



Manifestation organisée par le C.C.A.S. de Plaimpied-Givaudins

Plaimpied-Givaudins



Lundi 15 juin
20h - abbatiale de Plaimpied-Givaudins

De Londres à Edimbourg
Duo La Réveuse

GRATUIT

Centre culturel de rencontre
Abbaye cistercienne

HORS LES MURS

Réservation conseillée
auprès de l'abbaye de Noirlac
02 48 96 17 16 / abbayedenoirlac.fr